



La voix de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens d'Entrelacs,

Une autre page se tourne avec l'année 2024 qui tire à sa fin. Une année, encore une fois, remplie de défis et de surprises, mais également de réussites pour notre Municipalité. Nous sommes satisfaits de pouvoir affirmer que toutes nos décisions ont été prises avec authenticité et dans le souci du respect pour l'ensemble de nos citoyens.

Le mois de décembre est toujours synonyme de budget dans les municipalités du Québec. Depuis plusieurs semaines déjà, nous travaillons d'arrache-pied afin d'établir un budget prudent et qui s'arrime le plus possible avec la réalité actuelle.

Nos efforts se sont canalisés autour de notre souci d'équité pour tous nos citoyens. Dans le contexte actuel nous avons cherché des solutions pour limiter l'impact de l'inflation et des coûts de base (main d'œuvre, fonctionnement, etc.). Nous avons fait de notre mieux pour démontrer une intention de saine gestion en nous concentrant sur les dépenses prioritaires et essentielles.

En terminant, nous ne pourrions conclure l'année sans vous partager nos vœux des Fêtes. Nous vous souhaitons un temps des Fêtes rempli de moments heureux en compagnie des êtres qui vous sont chers.



Sophie Galarneau,
Mairesse

maireesse@entrelacs.com
450 228-2529
poste 7208

Les bureaux
municipaux
seront fermés
du 20 décembre
jusqu'au
6 janvier 2025
inclusivement.



ASSEMBLÉES DE CONSEIL

Les prochaines assemblées du conseil auront lieu le 16 décembre 2024.

À 19 h, l'assemblée extraordinaire portant exclusivement sur le budget ainsi que le plan triennal d'immobilisations. Ensuite, l'assemblée ordinaire suivra à 20 h.

Consultez les procès-verbaux disponibles en ligne sur notre site Internet pour connaître les derniers faits saillants :

<https://bit.ly/3ZIVmM5>

À la Une BILAN 2024

Une autre année bien remplie s'achève!

Avec tous les défis que Dame Nature nous fait vivre, nous avons travaillé fort cette année, en réalisant un déversoir au Pont couvert. Nous espérons que cette solution saura satisfaire les futurs caprices météorologiques.

La mise sur pied de notre patrouille municipale en a rassuré plus d'un! Le sentiment de quiétude et de sécurité est très important pour nous et demeure une priorité.

Trois nouveaux comités ont vu le jour en 2024. Le retour du comité consultatif en environnement, la création du comité culturel ainsi que le comité de requalification de l'Église et du presbytère. Formé de résidents d'Entrelacs sélectionnés, ces comités ont pour mandat de réaliser diverses études en vue d'informer, proposer et recommander au conseil municipal les meilleures stratégies pour soutenir les objectifs visés.

Dans une autre optique, nous avons aussi donné beaucoup d'amour à nos sentiers menant au Pic Vert. Des passerelles de bois

ont été refaites pour assurer des randonnées agréables et sécuritaires. Les activités de loisirs, quant à elles ont augmenté et offrent une bonne variété.

De plus, nous avons une augmentation de 100 nouveaux abonnés à la bibliothèque. Venez emprunter un livre, un jeu de société ou même un casse-tête!

Pour les détenteurs de véhicules électriques, quatre bornes de recharge se trouvent sur le territoire, dont deux sur la rue Gariépy près du presbytère et les deux autres à l'hôtel de ville.

Enfin, attendu depuis fort longtemps, la fibre optique est déployée sur presque la totalité du territoire. Un besoin grandissant au fil des années. Ne tardez pas à prendre votre rendez-vous!



Matières résiduelles

Nouveau contrat dès le 1^{er} janvier 2025

EBI ET BAC IMPACT

À partir du 1^{er} janvier prochain, un nouveau contrat débutera pour la collecte des matières résiduelles.

Nouveau contrat est aussi synonyme de nouveautés - 2 journées de collectes auront lieu ; le lundi pour la récupération et le ***jeudi** pour les déchets et les matières organiques (compost).

Certains de ces changements sont en lien avec la *Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* et du *règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* entré en vigueur le 7 juillet 2022.

Pour résumer, cette loi et ce règlement viennent concrétiser la modernisation du système de collecte sélective, afin de responsabiliser tous les producteurs et assurer une traçabilité, un contrôle de la qualité de la matière ainsi qu'un recyclage local et limitrophe.



Source : <https://www.eeq.ca/modernisation/>

*** Pour les rues habituellement desservies par un petit camion, vous recevrez une communication distincte, car les journées de collecte seront différentes.**

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un info-collectes comprenant le calendrier des collectes, les matières recyclables acceptées dans le bac et les bonnes pratiques à avoir!

Afin de rendre cette transition harmonieuse et de bien s'adapter à ces changements, nous vous invitons fortement à suivre notre page Facebook, visitez notre site Internet et surtout, **abonnez-vous au portail citoyen pour recevoir les alertes municipales** : <https://www.entrelacs.com/utilisateur/creer>

Avis public

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Entrelacs que :

Le conseil tiendra une assemblée extraordinaire, le lundi 16 décembre 2024 à 19 h, à la salle du conseil. À l'occasion de cette séance, le budget 2025 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Municipalité seront déposés pour adoption.

Vous pouvez faire parvenir vos questions et vos commentaires à dg@entrelacs.com jusqu'au 16 décembre à midi, ou les soumettre séance tenante. Les sujets traités lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Entrelacs, ce 5^e jour de décembre 2024

Martine Guindon

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Martine Guindon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Entrelacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5^e jour de décembre 2024, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2024.

Martine Guindon

Directrice générale et greffière-trésorière

Administration

DU NOUVEAU À LA DIRECTION

Avec tous les besoins réels de la Municipalité et ayant à cœur le service aux citoyens, nous sommes heureux d'accueillir parmi nous un nouveau membre dans l'équipe de la direction. Souhaitons la bienvenue à M. Pierre Séguin, directeur adjoint et greffier-trésorier adjoint. Nous sommes persuadés que son expérience, ses connaissances ainsi que ses aptitudes apporteront le soutien et l'efficacité nécessaires à l'équipe municipale!

COMPTES DE TAXES

Si vous avez déménagé, il est primordial que vous nous fassiez part de votre nouvelle adresse. Vous pouvez compléter le formulaire sur le site Internet, nous envoyer un courriel à info@entrelacs.com ou nous contacter au 450 228-2529. Les comptes de taxes seront envoyés entre la fin janvier et la mi-février.

LE SERVICE D'ÉVALUATION DE LA MRC DE MATAWINIE SE PRÉPARE DÉJÀ POUR LE PROCHAIN RÔLE D'ÉVALUATION DE LA MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC de Matawinie est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser le rôle d'évaluation foncière prévu pour janvier 2026. Dès novembre 2024, l'inspection a débuté pour un certain nombre de propriétés. Les visites des propriétés auront lieu du mardi au vendredi entre 8 heures et 17 heures, sauf les jours fériés.

Pour ce faire, un de nos inspecteurs désignés s'identifiera au moyen d'une carte d'identité avec photographie certifiée par la direction de la MRC de Matawinie. Lors de cette visite, l'inspecteur relèvera les caractéristiques physiques de l'immeuble (matériaux intérieurs, extérieurs, dimensions, etc.) Aussi des photographies de l'immeuble seront



MRC de
Matawinie
Entreprenante de nature!

prises et les caractéristiques de l'emplacement y seront notées. Une attestation de visite de propriété vous sera demandée. Une inspection de propriété ne prendra que quelques minutes dans la plupart des cas.

En votre absence, un avis sera laissé sur place signalant le passage de l'inspecteur seulement si l'inspecteur désire prendre rendez-vous. Il sera de votre responsabilité de communiquer avec lui au numéro apparaissant sur l'avis.

Le libre accès à votre propriété par le représentant de l'évaluateur est une condition essentielle pour établir sa valeur réelle. Votre collaboration est donc appréciée.

Pour de plus amples informations, vous pourrez communiquer avec le Service d'évaluation de la MRC au 1 800 264-5441, poste 7040.



Vélos électriques

Vous aimeriez courir la chance d'acquérir un vélo électrique à moindre coût? La Municipalité souhaite se départir de ses 4 vélos électriques. Pour se faire, le prix d'acquisition est de 1 000 \$. Toute personne intéressée doit communiquer auprès de la Municipalité au 450 228-2529 ou envoyer un courriel à info@entrelacs.com.

Les conditions d'admissibilité :
Être citoyen d'Entrelacs ET avoir 18 ans ou plus.

Nous procéderons sous la forme d'un tirage. *La date du tirage reste à déterminer.*

Service incendie

UN TEMPS DES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

- Utilisez des rallonges électriques appropriées à vos besoins. À titre d'exemple, il existe des modèles pour l'intérieur qui ne conviennent pas pour l'extérieur;
- Assurez-vous que les rallonges ne présentent pas de défaut compromettant leur intégrité électrique;
- Installez votre sapin loin des sources de chaleur (plinth électrique, foyer, etc.);
- Choisissez des décorations certifiées par les organismes reconnus (CSA, ULC);
- Ne surchargez pas vos circuits électriques;
 - Si vous devez utiliser une échelle pour les installations extérieures, portez attention aux fils électriques desservant votre propriété;
 - Dégagez les balcons, les entrées et les trottoirs pour éviter que les voies d'évacuation soient glacées ou que les portes soient impossibles à ouvrir;
 - À l'intérieur, dégagez les escaliers et rangez les objets, les bottes, les boîtes, etc., de façon à ne pas bloquer les accès.



Culture et Loisirs Entrelacs

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024

Ça bouge par chez nous! Un vent de nouveauté s'est fait sentir au sein du conseil d'administration.
Des nouvelles personnes et des nouvelles idées!

Nous souhaitons remercier chaleureusement Mme Sabrina Baillargeon pour ses 6 années au sein du conseil d'administration. Bien sûr, c'est un travail d'équipe en continu avec la collaboration de personnes dévouées. Nous sommes heureux d'avoir pu profiter de toutes ces heures données, pour offrir de belles activités et d'événements à notre population.

Voilà que 2024 s'achève et votre conseil d'administration a déjà commencé à préparer la nouvelle année. Nous avons bien hâte de vous présenter la prochaine programmation annuelle 2025. Restez à l'affût on vous réserve des surprises! **Abonnez-vous au portail citoyen.**



PAPI BAND PRÉSENTE LE PAPI SHOW

Quand : Samedi 14 décembre
Heure : 18 h 30 ouverture des portes
19 h 30 spectacle - **Bar payant \$**

Où : 2351 chemin d'Entrelacs
(centre communautaire)



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-ÉMILE, ENTRELACS

Horaire des messes de Noël

Entrelacs : mardi 24 décembre à 17 h

Notre-Dame-de-la-Merci : mardi 24 décembre à 19 h

Chertsey : mardi 24 décembre à minuit
matin de Noël à 10 h

Rawdon : messe bilingue du 1^{er} janvier à 10 h
(Église de Rawdon)



Association de lacs

ADLIE

Le conseil d'administration vous remercie pour votre participation à ses activités estivales.

Lors de l'identification des plantes aquatiques, les participants et les stagiaires de l'OBV L'Assomption ont identifié 20 espèces de plantes indigènes et aucune exotique envahissante.

Le souper annuel a été un franc succès avec 76 participants qui ont, bien mangé, échangé et dansé.

Lors de la journée des tests d'eau, organisée en collaboration avec l'APELP et l'APLP, plusieurs résidents ont fait analyser la potabilité de leur eau à moindre coût.

Visitez notre site Web pour devenir membre ou renouveler votre membership.

info@adlie.ca

APELP

Une année 2024 bien remplie et plusieurs chantiers en cours :

- Compilation des données et rédaction du rapport sur l'état de la bande riveraine de notre lac;
- Planification de la réalisation du programme de la mesure du périphyton et de celui de l'identification des plantes aquatiques dans les herbiers du lac, ces deux chantiers étant prévus à l'été prochain;
- Recrutement des participants à ces deux opérations et ateliers de formation par des professionnels de la biodiversité environnementale de l'OBV L'Assomption;
- Recrutement des membres du comité de navigation responsable;
- Collaboration active et continue avec les autres associations de lacs ainsi qu'avec la Municipalité, sur les dossiers

en cours et nécessaires à la préservation de la qualité de nos lacs et de leur environnement.

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre action!

APLP

2024 tire à sa fin! Notre association a travaillé sans relâche cette année pour nous et pour la protection de notre lac. L'APLP tient à remercier toutes et tous les bénévoles qui nous ont aidés pour le concert sur le lac, les efforts d'éradication du roseau commun, les tests d'eau, etc.

Plus de 40 % des proprios autour du lac sont membres de l'association. Nous souhaitons voir ce nombre s'agrandir.

Nous travaillons à la planification 2025. Plus d'informations suivront en début d'année. Les membres du CA de l'APLP vous souhaitent un « Joyeux Temps des Fêtes » et du bon temps au lac Pauzé.

